

RESOLUTION SUR L'ANGOLA

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunie en sa 25ème session ordinaire du 24 au 26 juillet 1989 à Addis Abéba, Ethiopie,

Prenant acte des initiatives des Chefs d'Etat de la Ligne de Front et de autres Chefs d'Etat africains en vue d'instaurer la réconciliation nationale, la paix et l'harmonie en République Populaire d'Angola ainsi que du Plan de Paix pour l'Angola,

Se félicitant de la décision unanime du Comité Central du Parti Travailleiste du MPLA d'approuver le Plan de Paix,

Se félicitant en outre de la proclamation du cessez-le-feu en République populaire d'Angola,

Ayant entendu le rapport du Président en exercice sur la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat Africains, tenue le 22 juin 1989 à Gbadolite, Zaïre,

Notant en outre la déclaration du Président de la République populaire d'Angola relative au Plan de Paix en vue de la réconciliation nationale en Angola,

Prenant note de la Déclaration de Gbadolite sur l'Angola, qui préconise la réconciliation nationale en République Populaire d'Angola,

Prenant note du rapport de la mission de la Délégation ministérielle qui s'est rendue au cours de cette année à Washington D.C.,

Prenant note en outre de la détermination de l'Administration Bush à poursuivre l'aide militaire et financière qu'elle accorde à l'UNITA,

1. REND HOMMAGE à tous ceux qui ont œuvré à l'initiative de paix en République Populaire d'Angola, en particulier au Président sortant, le Président Moussa Traoré du Mali, aux Présidents des Etats de la Ligne de Front, aux Présidents des Républiques du Zaïre, du Burundi, du Cameroun, du Cap Vert, de la République Centrafricaine, du Tchad, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée Bissau, du Nigéria, du Rwanda, de la République de Sao Tomé et Príncipe et à Sa Majesté le Roi Maroc.
2. EXPRIME EN OUTRE sa profonde gratitude au Président Jose Eduardo Dos Santos, au Comité Central du Parti Travalliste du MPLA et au peuple angolais pour leur engagement à la réconciliation nationale à l'instauration de de la paix et de la fraternité en Angola;
3. SE FELICITE de la Déclaration de Gbadolite sur l'Angola et de la proclamation du cessez-le-feu en République populaire d'Angola;
4. PREND ACTE du rapport de mission de la délégation ministérielle qui s'est rendue cette année à Washington D.C.;
5. DEMANDE à l'Administration Bush de mettre fin à toute assistance militaire et financière à l'UNITA;

DEMANDE en outre aux membres du Congrès des Etats-Unis de s'opposer à l'octroi toute aide à l'UNITA et de soutenir les efforts que déploie l'Afrique en vue d'instaurer la paix et la réconciliation nationale en République populaire d'Angola;

ENTERINE le Plan de Paix et de réconciliation en République populaire d'Angola;

INVITE la Communauté Internationale à soutenir les initiatives pour la réconciliation nationale en République Populaire d'Angola.

---

Réserves de la Côte-d'Ivoire sur le préambule et le dispositif 5.

